

# Appels de Bellevue

Un premier appel, publié dans *Le Monde*, *Le Courrier* (Genève), *la Libre Belgique* et *De Morgen* début mai 2001 proposait, à la suite de l'échec de la conférence sur le climat de La Haye, que l'Europe reprenne rapidement l'initiative en axant sa stratégie sur un nouveau partenariat Nord-Sud pour le développement durable.

Ce premier appel figure dans l'encadré ci-contre. Il a été signé en quelques semaines par près de 1400 personnalités européennes dont la liste est consultable sur le site internet de l'Université de Louvain

## 1<sup>er</sup> Appel de Bellevue

Les prises de position récentes des États-Unis dans la négociation sur la lutte contre le réchauffement climatique sont d'abord un très mauvais coup porté aux pays en développement. Ces pays sont les moins responsables du changement climatique, mais supporteront en premier les conséquences attendues de la montée des eaux, de l'extension des zones de sécheresses et des inondations. Parce que leurs économies sont dépendantes de l'usage de ressources naturelles telles que les sols cultivables et les eaux pour l'irrigation, la lutte contre le réchauffement du climat est vitale pour leur sécurité alimentaire comme pour leur développement économique et social. C'est donc d'abord à ces pays que les États-Unis s'en prennent, bien plus qu'à nous européens qui aurons les moyens techniques et financiers de nous protéger contre les risques du réchauffement attendu.

Bien que les pays du Nord soient aujourd'hui responsables de près de 80% des émissions (dont 25% pour les seuls USA), il n'en reste pas moins vrai que les pays en développement, en raison de leur développement économique, deviendront des émetteurs majeurs de gaz à effet de serre. Il est par conséquent essentiel de les associer pleinement aux négociations Climat. Mais ces mêmes pays ont aujourd'hui la désagréable impression que cette négociation se fait à leurs dépens, et sans eux. Ils craignent de voir la lutte contre l'effet de serre se tra-

duire par une nouvelle contrainte à leur développement. Un outil comme le " mécanisme de développement propre ", l'un des principaux instruments proposé à Kyoto pour associer les pays du Sud aux actions de lutte contre l'effet de serre, et qui devrait et pourrait permettre à ces pays de bénéficier d'investissements réels nouveaux pour leur développement, leur semble souvent conçu bien plus pour aider les pays du Nord à fuir leurs responsabilités que pour aider les pays du Sud à s'engager sur la voie du développement durable.

Que pouvons-nous faire de positif pour relever le défi et sortir de l'impasse ? L'Europe doit proposer et négocier avec les pays du Sud un accord de partenariat pour le développement durable (basé par exemple sur un objectif d'émissions équitable à long terme pour tous les habitants de la planète). Cela suppose trois conditions :

- Que l'Europe mobilise dès maintenant les ressources humaines et financières nécessaires à ce partenariat nouveau au centre duquel on devrait trouver à la fois le développement des activités économiques des pays en développement et le contrôle des émissions de gaz à effet de serre.

- Qu'elle fasse chez elle ce qu'elle est capable de faire. Des technologies bien moins consommatrices d'énergie existent aujourd'hui pour chauffer nos habitations, transporter nos produits, assurer la mobilité des personnes, ou faire marcher nos industries, et les énergies renouvelables peuvent contribuer davantage à nos besoins énergétiques. Encore faut-il montrer à nos parte-

naires que nous sommes capables de prendre les mesures politiques, économiques et sociales indispensables pour gagner l'adhésion des opinions publiques, inverser la tendance et nous engager sur les chemins du développement durable.

- Qu'elle soit résolue enfin à faire adopter, par l'OMC si nécessaire, des mécanismes de protection contre la concurrence déloyale des entreprises de pays qui n'auraient pas choisi de faire face au défi du changement climatique.

À nous, citoyens, de faire comprendre que les pays du Sud doivent être impérativement considérés comme des partenaires à part entière.

C'est sur ces bases que nous demandons solennellement aux gouvernements européens et à l'Union Européenne de proposer sans attendre un nouveau partenariat avec les pays du Sud pour un développement solidaire et durable, respectueux de l'environnement global, en particulier du climat. C'est d'abord une question de justice et de solidarité, c'est aussi une condition indispensable à la lutte contre les conséquences désastreuses à moyen et long terme du changement climatique.

Mai 2001

Initiateurs :

Benjamin Dessus (Président de l'ONG Global Chance)

Pierre Castella (Président de l'ONG Solagral)

Jacques Testart (Président de la Commission Française pour le développement durable)

À la suite de ce premier appel, nous en avons lancé un second intitulé " Le climat, l'urbanisme, l'habitat et le transport, une priorité pour un partenariat Nord-Sud " que vous trouverez ci-après. Il est paru en juin dans les journaux La Croix et Le Courrier.

Cet appel précise la démarche partenariale Nord-Sud envisagée et propose un programme spécifique de coopération avec les pays en développement dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et du transport, trois domaines dans lesquels les choix initiaux d'infrastructures ont des conséquences majeures et de très longue durée à la fois sur le développement économique et sur les émissions de gaz à effet de serre des pays concernés.

## 2<sup>ème</sup> Appel de Bellevue

### *Le climat, l'urbanisme, l'habitat et le transport, une priorité pour un partenariat Nord-Sud*

La négociation des modalités de mise en œuvre de la Convention Climat au travers du protocole de Kyoto reste aujourd'hui bloquée en dépit de l'urgence d'une action vigoureuse contre le changement climatique. L'attitude des États-Unis, responsables à eux seuls du quart des émissions de gaz à effet de serre, est bien entendu inadmissible. Il nous semble cependant vain pour la « vertueuse Europe » de se contenter de montrer du doigt les mauvais élèves.

Au contraire, il est urgent que l'Europe commence par faire chez elle ce qu'elle est capable de faire, en mettant en œuvre au plus vite l'ensemble des technologies économiques en énergie et des filières d'énergies renouvelables dont elle dispose d'ores et déjà, mais qui restent sur les étagères en attendant une réelle volonté politique des pays européens.

Mais il nous apparaît encore plus urgent que l'Europe s'engage résolument et sans attendre dans la **proposition et la négociation** avec les pays en développement **d'accords de partenariat pour le développement durable**.

C'est le développement économique et social de chaque pays du Sud, respectueux de ses objectifs, de

son histoire, de sa culture et de son organisation sociale, mais aussi de la protection du climat, qui doit être au centre de ces accords. L'offre partenariale est d'abord une affaire de justice et de solidarité internationale, mais c'est aussi une nécessité pour engager un combat efficace contre le réchauffement et une condition indispensable au déblocage de la négociation Climat. La question d'un nouveau partenariat Nord-Sud pour le développement durable va bien au-delà des problèmes de ratification et d'application du protocole de Kyoto, avec ou sans les États-Unis. Le principal outil de coopération avec les pays en développement du protocole de Kyoto, « Le Mécanisme de Développement Propre » (MDP), représente certes, pour un certain nombre de pays en développement, une réelle opportunité de nouveaux flux d'investissement. Mais ce mécanisme reste avant tout un « mécanisme de flexibilité » destiné à rendre acceptable le protocole de Kyoto aux pays industrialisés.

Le MDP est destiné à orienter le marché vers un développement plus respectueux de l'environnement ; mais on sait bien qu'il ne suffira pas à lui seul à impulser les mécanismes sociaux et politiques nécessaires au développement durable. Au-delà des mécanismes économiques, et quels que soient les systèmes d'organisation des sociétés, l'intervention d'autorités publiques reste indispensable dans les domaines de l'aménagement du territoire, des

réseaux de transport, des normes de construction, etc. Le MDP n'induit pas d'investissements significatifs dans le bâtiment, l'urbanisme ou le transport, alors que la moitié environ des émissions de gaz à effet de serre est attribuable à ces infrastructures. Ainsi, c'est dans ces domaines que se concentrent les synergies principales entre les priorités d'investissement des pays en développement et les enjeux à long terme de la lutte contre le climat. L'Europe est particulièrement bien placée pour coopérer avec les pays du Sud dans l'édification des infrastructures du développement durable : elle dispose de technologies, de méthodes, de moyens humains, de moyens financiers, mais aussi d'une variété d'expériences nationales et locales de politiques publiques dans les domaines du développement économique, social et culturel. Cette expérience démocratique et ces différents moyens doivent être mis au service d'un nouveau partenariat négocié avec les pays en développement. Nous devons, nous Européens, contribuer à élargir l'éventail de leur choix, à traduire ces choix en programmes de développement. Nous devons coopérer à la réalisation des infrastructures économes en émissions de gaz à effet de serre que ces pays auront décidées.

Des dons et des prêts des institutions européennes, éventuellement articulés avec un futur MDP, pourraient catalyser les investissements publics et privés indispensables. Un

tel signe positif de l'Europe, assorti des moyens institutionnels et financiers indispensables, est de nature à rendre enfin crédible aux yeux de nos partenaires du Sud, notre volonté de lutte contre le changement climatique en dépassant les contradictions de la négociation actuelle.

Aussi, nous demandons solennellement aux gouvernements européens et à l'Union européenne de s'engager dans un partenariat Nord-Sud pour un développement durable, solidaire et respectueux de l'environnement global.

Juin 2001

Initiateurs :

Benjamin Dessus (Président de l'ONG Global Chance)

Pierre Castella (Président de l'ONG Solagral)

Jacques Testart (Président de la Commission Française pour le développement durable)

Bernard Laponche (ancien Président de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie)

Bernard Devin (Consultant, expert ONU/CENRD)

Edgar Blaustein (Économiste conseil)